

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
1POUR100IMMO  
SAS au capital de 1 €  
Siège social : 68 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt  
RCS Nanterre 988 867 677

Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars, à 9h00, l'associé unique de la société  
1POUR100IMMO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 €, immatriculée au RCS  
de Nanterre sous le numéro 988 867 677, s'est réuni en Assemblée Générale  
Extraordinaire au siège social.

Présidence :

L'Assemblée est présidée par Monsieur Francky Bertucci, Président de la société.

Constatation du quorum :

L'associé unique étant présent, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut  
valablement délibérer.

Ordre du jour

- Transfert du siège social
- Pouvoirs pour formalités

Décisions

1. Transfert du siège social

Le Président expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de transférer le siège social afin  
d'assurer le bon fonctionnement de la société.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de  
:

68 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt  
à  
9 rue des Longs Prés, 92100 Boulogne-Billancourt

à compter du 10 mars 2026.

En conséquence, l'article relatif au siège social dans les statuts sera modifié en ce sens.

## 2. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales, notamment auprès du RCS de Nanterre.

Clôture de la séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h30.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 10 mars 2026

En trois exemplaires originaux.

Le Président  
Francky Bertucci  
L'Associé unique  
Francky Bertucci

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertucci'. The signature is stylized with a large, looping initial 'B' and a long horizontal stroke extending to the right.